

Pour consulter votre relevé de paiement

1°) Rendez-vous dans votre espace TéléPac :

(<https://www.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/auth/accueil.action>)

Assistance au 0 800 221 371 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h à 17h.

telepac

Bienvenue sur le site des téléservices des aides de la PAC

N° PACAGE :
N° SIRET :
Dernière connexion le :
Modifier votre état de travail

Teleprocedures
Mes données et documents

- Données de l'exploitation
- Données d'élevage
- Campagne 2021
- Campagne 2020
- Campagne 2019
- Campagne 2018
- Campagne 2017
- Campagne 2016
- Campagne 2015
- Campagne 2014
- Campagne 2013
- Campagne 2012
- Campagne 2011
- Campagne 2010
- Campagne 2009
- Campagne 2008
- Campagne 2007

TELEDECLARATION DES DOSSIERS PAC 2021

- La télédéclaration du dossier PAC 2021 est fermée. Vous pouvez consulter votre télédéclaration PAC 2021 déposée sur telepac.

TELEDECLARATION DES DEMANDES D'AIDES BOVINES 2021

- Les télédéclarations des demandes d'aide aux bovins allaitants (ABA), d'aide aux bovins laitiers (ABL), d'aides aux veaux sous la mère et aux veaux bio (VSLM) pour 2021 sont fermées. Vous pouvez consulter vos télédéclarations 2021 déposées sur telepac.

Mise à jour des données de votre exploitation

- Si nécessaire, mettez à jour vos données d'exploitation (identification, contacts, adresses, associés, coordonnées bancaires) à partir des rubriques "Données de l'exploitation" et "Références bancaires".

Telepac sur mobile

Installez l'application telepac mobile sur votre smartphone ou votre tablette Android.

Vous recevrez directement sur votre mobile des messages vous informant en temps réel du versement de vos aides PAC ou de l'arrivée d'un nouveau courrier de la DDT(M).

Vos relevés de paiement et vos courriers seront disponibles sur le mobile et vous pourrez les consulter immédiatement.

Dans votre espace Données et documents

Vous pouvez accéder aux données détaillées concernant le paiement de vos aides. Pour prendre connaissance de ce service telepac, [cliquez sur ce lien](#)

Vous pouvez aussi consulter les données détaillées de votre élevage bovin. Pour prendre connaissance de ce service telepac, [cliquez sur ce lien](#).

Sur telepac, vous pouvez actuellement :

- Consulter votre dossier PAC 2021
- Consulter votre demande ABA, ABL, VSLM 2021
- Consulter votre demande AQ, AC 2021
- Télédéclarer des bordereaux de perte ou de localisation pour les animaux engagés dans une aide animale

2°) Puis dans « MES DONNÉES ET DOCUMENTS »

Modifier votre mot de passe

Teleprocedures
Mes données et documents

- Données de l'exploitation
- Données d'élevage
- Campagne 2021
- Campagne 2020
- Campagne 2019
- Campagne 2018
- Campagne 2017
- Campagne 2016
- Campagne 2015
- Campagne 2014
- Campagne 2013
- Campagne 2012
- Campagne 2011
- Campagne 2010
- Campagne 2009
- Campagne 2008
- Campagne 2007

TELEDECLARATION DES DOSSIERS PAC 2021

- La télédéclaration du dossier PAC 2021 est fermée. Vous pouvez consulter votre télédéclaration PAC 2021 déposée sur telepac.

TELEDECLARATION DES DEMANDES D'AIDES BOVINES 2021

- Les télédéclarations des demandes d'aide aux bovins allaitants (ABA), d'aide aux bovins laitiers (ABL), d'aides aux veaux sous la mère et aux veaux bio (VSLM) pour 2021 sont fermées. Vous pouvez consulter vos télédéclarations 2021 déposées sur telepac.

Mise à jour des données de votre exploitation

- Si nécessaire, mettez à jour vos données d'exploitation (identification, contacts, adresses, associés, coordonnées bancaires) à partir des rubriques "Données de l'exploitation" et "Références bancaires".

Telepac sur mobile

Installez l'application telepac mobile sur votre smartphone ou votre tablette Android.

Vous recevrez directement sur votre mobile des messages vous informant en temps réel du versement de vos aides PAC ou de l'arrivée d'un nouveau courrier de la DDT(M).

Vos relevés de paiement et vos courriers seront disponibles sur le mobile et vous pourrez les consulter immédiatement.

Dans votre espace Données et documents

Vous pouvez accéder aux données détaillées concernant le paiement de vos aides. Pour prendre connaissance de ce service telepac, [cliquez sur ce lien](#)

Vous pouvez aussi consulter les données détaillées de votre élevage bovin. Pour prendre connaissance de ce service telepac, [cliquez sur ce lien](#).

Sur telepac, vous pouvez actuellement :

- Consulter votre dossier PAC 2021
- Consulter votre demande ABA, ABL, VSLM 2021
- Consulter votre demande AQ, AC 2021
- Télédéclarer des bordereaux de perte ou de localisation pour les animaux engagés dans une aide animale

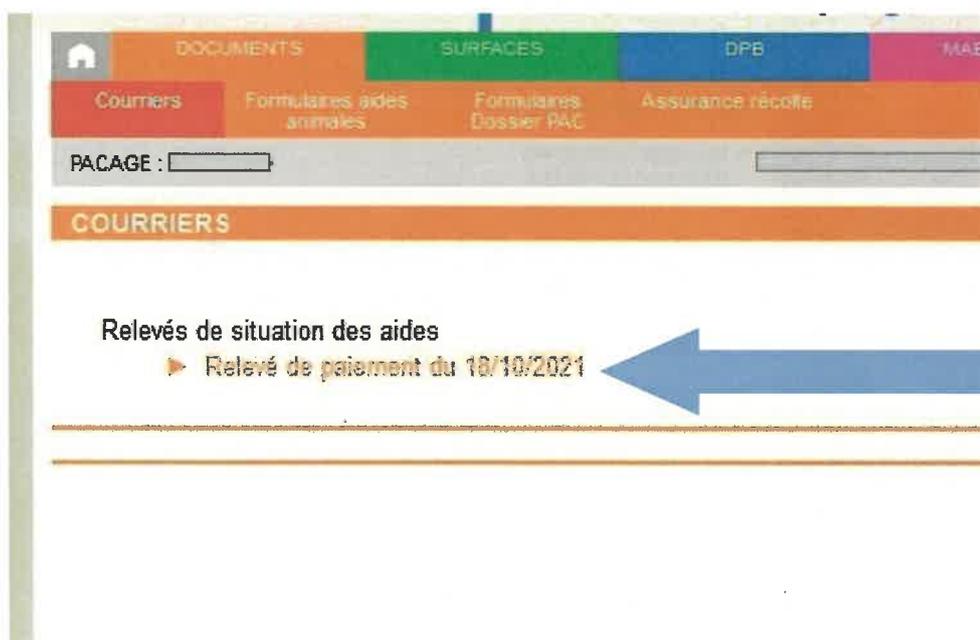
3°) Cliquez sur « Campagne 2021 »

Pour consulter votre relevé de paiement

4°) Vous arrivez sur la page de téléchargement



5°) Cliquez ensuite sur « Relevé de paiement du XX/XX/XXXX »



6°) Récupérez ensuite le fichier PDF dans votre répertoire de téléchargement